

**CANDIDAT 2024-2025 AU POSTE DE
MEMBRE PAR MANDAT SPÉCIAL
(MUNICIPALITÉS DE MOINS DE 100 000 HABITANTS)
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ACAM**



Peter Neufeld
Directeur général
Municipalité de Leamington (Ontario)

Originaire de Leamington, Peter est diplômé de l'université de Windsor, où il a obtenu un baccalauréat en sciences politiques avec spécialisation en administration publique et un baccalauréat en droit.

Après ses études, Peter a travaillé dans le secteur hospitalier en tant que directeur des relations professionnelles, où il a contribué à la mise en œuvre de fusions et de restructurations d'hôpitaux. Il a également représenté l'hôpital lors de la négociation de conventions collectives avec les syndicats de l'hôpital et lors des procédures d'administration de griefs, notamment des arbitrages.

Peter a poursuivi sa carrière de cadre supérieur dans le secteur des services publics d'eau et d'électricité en tant que vice-président des ressources humaines, puis en tant que directeur de l'exploitation de la division de l'eau.

Après plusieurs années dans la pratique privée du droit à Leamington, Peter a rejoint l'administration municipale de Leamington en tant que directeur général en juillet 2014, poste qu'il occupe toujours aujourd'hui.

Peter siège au conseil d'administration de l'Association des administrateurs municipaux de l'Ontario (AAMO) depuis 2019 et a précédemment occupé le poste de deuxième vice-président et de premier vice-président ainsi que la présidence du comité d'organisation de la conférence.

Peter a été nommé président de l'AAMO de mai 2023 à mai 2024, avec le mandat de relancer la croissance des rangs de l'association et de piloter des initiatives importantes telles que l'établissement de relations constructives avec le gouvernement provincial ainsi qu'avec d'autres associations partageant les mêmes idées et axées sur la bonne gouvernance des municipalités. Peter achèvera son mandat de président sortant de l'AAMO en mai 2025.

Mon intérêt pour un poste au sein du conseil d'administration de l'ACAM en tant que membre par mandat spécial pour les municipalités de moins de 100 000 habitants découle en grande partie du travail de mobilisation effectué aux niveaux municipal et provincial par l'entremise de l'AAMO en relation avec la *Loi sur les maires forts*. Bien que les efforts de mobilisation auprès du gouvernement de l'Ontario se soient concentrés sur l'importance de la bonne gouvernance dans les administrations municipales, je pense qu'une approche cohérente au-delà des frontières provinciales pourrait être préférable pour obtenir de meilleurs résultats.

Dans un ouvrage intitulé « *Leaders in the Shadows* », David Siegel affirme que les cadres municipaux dirigent généralement dans l'ombre de leurs maîtres politiques, même s'ils sont les véritables responsables du fonctionnement quotidien de la municipalité et de la mise en œuvre des initiatives stratégiques du conseil municipal.

Dans son introduction, Davis écrit :

« Bien que généralement invisibles, les DG municipaux sont des rouages importants de l'appareil gouvernemental... »

Cependant, cette invisibilité peut donner l'impression que c'est le maire et le conseil qui se chargent de la gestion efficace des activités quotidiennes de la municipalité et de la mise en œuvre des initiatives stratégiques de la municipalité. On constate que la très grande visibilité des élus affaiblit involontairement la valeur des DG aux yeux de la population et des gouvernements provinciaux.

J'aimerais faire partie du conseil d'administration de l'ACAM pour faire en sorte que la valeur des dirigeants municipaux soit mieux connue dans tout le pays.